

# Quelques conseils

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **58 (1949)**

Heft 7

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

début de son activité dans une fabrique de carrosseries pour autos, il a constaté qu'il y avait un jour de maladie pour 54 jours de travail. Il est arrivé au résultat suivant: un jour de maladie pour 12.500 jours de travail.

L'organisation de la prévention ne contribue pas seulement à maintenir l'ouvrier en bonne santé, elle *représente aussi une excellente affaire économique pour l'industriel*. En effet, les absences pour cause de maladie amènent toujours une diminution importante du rendement. Un dirigeant de la General Electric Corporation qui depuis longtemps avait organisé un service médical très important a fait ce commentaire caractéristique: «Nous le considérons comme le meilleur de nos investissements, car il nous permet de payer de très beaux dividendes.»

### Notre tâche en Suisse

Il existe chez beaucoup de Suisses une méfiance instinctive pour tout ce qui est fait à l'étranger. «Des solutions suisses», nous dit-on. D'accord, il nous faut pour chaque problème trouver des solutions qui correspondent au caractère de notre pays et de notre peuple. Mais que cela ne nous mette pas des œillères! Nous savons bien nous donner en exemple quand il s'agit de montrer aux autres nations combien l'on peut bien s'entendre malgré la diversité des

langues et des coutumes. Sachons aussi nous inspirer de ce qui se fait de bien à l'étranger.

Il est hors de doute que ces services médicaux d'usine à but préventif qui existent aussi bien en France, en Italie, en Belgique qu'en Angleterre, en Tchécoslovaquie, aux Etats-Unis, constituent un grand progrès.

Dans notre pays également, il faut que soient créés des centres de prévention des maladies professionnelles, soit rattachés à une usine ou à un groupe d'usines, soit dépendants d'une institution d'utilité publique ou de l'Etat. Ces centres devront observer une stricte neutralité aussi bien dans le domaine social que politique. Le secret professionnel devra être gardé par les médecins du centre sur les constatations faites. Leur activité sera uniquement préventive, jamais curative: en cas de dépistage d'une affection ignorée, l'ouvrier sera renvoyé à son médecin traitant habituel.

Ainsi ces centres joueront un rôle important: ils contribueront au dépistage précoce des affections professionnelles et amèneront une réduction des risques dus au travail. Leur création correspond aussi bien à l'intérêt des industriels qu'à celui des travailleurs. C'est pourquoi il faut espérer que dans toutes les localités importantes, il se trouvera des médecins, des chefs d'entreprise et des associations ouvrières qui s'attelleront à cette belle tâche.

---

## Quelques conseils

*Ne faites jamais sécher des plantes médicinales ou aromatiques en les exposant au soleil: vous risqueriez de leur faire perdre ainsi une partie de leurs propriétés ou de leur arôme. Placez-les plutôt pendant quelques heures dans un four très doux.*

*Si vous voulez augmenter la température de l'eau d'un bain-marie, ajoutez-y une grosse poignée de sel de cuisine ou, mieux encore, un peu de chlorure de zinc. Ce dernier produit empêche l'eau de bouillir avant qu'elle n'ait atteint une température de 165 ° C.*

*N'utilisez jamais des bouchons de liège ayant déjà servi sans les nettoyer complètement. Pour cela, plongez-les dans un récipient où vous aurez mélangé 1 litre d'eau avec 1 déci-*

*litre d'acide sulfurique. Les bouchons doivent être maintenus complètement immergés, au moyen d'une charge quelconque. Laissez-les tremper pendant 24 heures, puis lavez-les à l'eau bouillante et rincez-les à l'eau claire.*

*Si vous avez des fourmis dans votre cuisine, placez sur le chemin qu'elles suivent habituellement quelques morceaux de sucre bien imbibés de liqueur de Fowler (vous en trouverez dans toutes les pharmacies). Couvrez le sucre avec une soucoupe renversée pour empêcher l'évaporation trop rapide de la liqueur, tout en laissant bien entendu un espace libre pour le passage des insectes. La liqueur de Fowler, à base d'arséniat, est mortelle pour les fourmis; vous devrez seulement avoir la patience de remettre de la liqueur jusqu'à disparition complète de l'ennemi!*